



N° 31

ISSN-1777-9758

Groupe Avenir Service Public de l'Équipement

Organisme de recherches du SNPTAS CGT

Mémoire du syndicalisme
1944 - 2004

Hier

et



Aujourd’hui

*Le Syndicat CGT du MRU
et la scission de FO
(1948-1953)*

CGT Équipement Information - Numéro spécial - Décembre 2006

Connaître le passé

pour comprendre le présent

et construire l'avenir

Sommaire

P.5- Avant propos

P.6- Point 1

Fondements, portée et limites de la scission de 1947

P. 14- Notes sur le point 1

P. 18- Point 2

Impact de la scission pour le Syndicat CGT du MRU

P. 23- Point 3

La position de FO et de la CFTC

P. 27- Notes sur le point 3

Avant – propos

Dans le *Gaspe 19*, avec l'interview d'Annick Vidal et dans le *Gaspe 27* avec "Un témoignage de Francis Sentis" nous avons vu comment la scission de 1947 s'était traduite au Ministère des Travaux publics et des Transports par la liquidation de la CGT à l'exception du syndicat des personnels de travaux et de celui des O.P.A. Et comment un groupe, au départ très limité, de militants avait reconstruit la CGT parmi les personnels administratifs du Ministère des Travaux Publics et des Transports. Avec la création du Ministère de l'Equipement en 1966, les services du M.R.U. (*Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme*) et ceux du Ministère des Travaux Publics et des Transports ont fusionné ; le syndicat CGT du MRU a fusionné avec le syndicat des personnels administratifs du Ministère des Travaux Publics et des Transports.

Nous avons examiné dans les *Gaspe 21 et 24* la politique menée par les trois premiers ministres du MRU, dans le *Gaspe 26* le syndicat CGT du MRU dans la même période et dans le *Gaspe 29* la politique du MRU après l'éviction des communistes du gouvernement. Dans ce *Gaspe 31*, nous examinerons l'impact de la scission sur le syndicat CGT du MRU. Nous avons pris le même créneau d'étude que dans le *Gaspe 29* : les années 1948 – 1953 : Après 1953, une inflexion de la politique antérieure se dessine ; mais la crise institutionnelle loin de s'atténuer va même s'aggraver dans les années à venir. D'un point de vue plus particulièrement syndical, l'année 1953 est également une borne importante avec la grève des fonctionnaires (1). A noter la parution de la loi de titularisation en 1950 (2).

Dans le *Gaspe 29*, nous avons rappelé le contexte international et le contexte politique national de ces années (Point 1 et Point 2). Nous avons également indiqué quels étaient les ministres du MRU (Point 4). Il convient de garder en mémoire tous ces éléments nationaux et internationaux qui ont eu un impact important sur la vie des syndicats, de la CGT en particulier et du syndicat CGT du MRU plus particulièrement.

Comment analyser la scission de 1947 ? Elle présente des caractères spécifiques dans chaque milieu professionnel ; avec la contribution de Francis Sentis (*Gaspe 27*) nous avons un premier aperçu de la scission au Ministère des Travaux Publics et des Transports. La situation, comme on le verra a été assez différente au MRU.

Guy Groux et René Mouriaux dans leur ouvrage "*La CGT, crises et alternatives*" ont adopté une problématique selon laquelle la CGT a connu depuis sa fondation une série de crises. Cette approche est en rupture avec celles qui ont longtemps prévalu, approches qui privilégiaient la continuité et ne se fondaient pas en tout cas sur le concept de crise. Dans notre propre secteur professionnel, la direction fédérale issue du VIII^{ème} Congrès extraordinaire prétendait qu'il n'existant pas de crise au sein de la Fédération CGT de l'Equipment, mais simplement une rectification organisationnelle ! Cette question sera abordée dans des Gaspe ultérieurs.

Ce Gaspe sera organisé de la façon suivante

La scission syndicale de 1947 a profondément modifié le paysage syndical. Si dans la période précédente, il existait seulement trois organisations : CGT, CFTC et CGC, avec quelques autres organisations en forme de groupuscules, et quelques associations, la création de F.O. annonce un émiettement qui va s'accentuer au fil des années. Quelle a été l'ampleur de la scission ?

Ce sera l'objet du point 1

Le syndicat du MRU – bien implanté à partir de sa création en 1945 – va lui aussi subir le contrecoup de cette scission qui voit s'organiser un syndicat FO, prélude à l'émiettement dont nous parlions précédemment. Quel sera l'impact de cette scission pour le syndicat CGT du MRU ?

Ce sera l'objet du point 2

Après la scission, FO et CFTC ont mené une campagne extrêmement violente de dénonciation de la CGT.

Ce sera l'objet du point 3

Le coordonnateur du Gaspe : Roger Esmiol

Point 1

Fondements, portée et limites de la scission

La CGT, depuis sa constitution a toujours été une organisation instable (3)

La CGT s'est constituée en 1895 (Congrès de Limoges) par la réunion de Fédérations d'industrie ou de métier, et les Bourses du travail. La CFTC se constitue en 1919 (4), mais la CGT bénéficiera pour longtemps d'un monopole syndical. Deux courants existent dès cette époque : un courant que l'on pourrait qualifier de plutôt "réformiste", qui prônera en 1905 (Congrès d'Amiens) "*l'oeuvre revendicatrice quotidienne*" et un autre de "révolutionnaire" qui proclamera "*l'émancipation intégrale avec comme moyen d'action la grève générale*". Cette présentation est donnée à titre indicatif ; si deux courants perdurent depuis 1906, le contenu des programmes des uns et des autres ne comportera pas une dichotomie aussi brutale. En tout cas, comme dans le mouvement social français, on notera qu'il existe en permanence un courant fondé idéologiquement sur le concept de transformation sociale (5).

Qui adhère à FO ?

La CGT en 1945 possède une double structure : des Unions Départementales et des Fédérations. Douze Unions départementales seulement sont passées à FO (6) ; mais au niveau des Fédérations, la situation est complexe

- la plus grande partie de la Fédération des employés passe à FO,
- il en est de même pour la Fédération des services publics et de santé,
- la Fédération du Livre reste à la CGT
- la Fédération de l'éducation nationale n'adhère pas à FO mais passe à l'autonomie,
- dans les administrations d'Etat, la situation sera, dans les années qui ont suivi la scission, très mouvante (7).

Nous verrons plus loin que l'adhésion à FO repose – au moins au niveau de certains dirigeants sur un anticomunisme que même l'extrême droite ne pratique pas aujourd'hui. Ce n'est pas le seul fondement de la scission ; elle repose sur des divergences de fond : conception de la démocratie dans l'entreprise (*cf Note 4*), mode d'organisation des salariés, conception des actions, stratégie face aux nouveaux modes d'organisation des procès de travail (8).

Ainsi Rose Etienne (Fédération Air-Guerre-Marine) déclare :

"Dès le mois de janvier (1948 NDLR) la Fédération Air-Guerre Marine eut à lutter contre la volonté d'absorption par la Fédération des travailleurs de l'Etat. Sous le prétexte d'obéir aux directives de la CGT, qui préconisait des Fédérations d'industrie, la FNTE prétendait devoir rassembler l'ensemble des personnels de l'établissement, du balayeur au directeur (...). Nous n'avons jamais voulu admettre que l'intérêt de nos camarades consistait à abandonner l'ensemble des fonctionnaires groupés au sein de l'UGFF pour aller rejoindre une Fédération habilitée certes à défendre les personnels ouvriers, mais qui ne pouvait prétendre mieux défendre que la Fédération générale des Fonctionnaires, ni parallèlement, les agents administratifs et techniques" (Voir ci-après p. 10 la situation dans la Fonction publique).

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N° 1- Mars 1948

"La CGT a gardé une importante assise parmi les professions ouvrières, mineurs, dockers, métallurgistes, cheminots, postiers. Elle garde quelques socialistes dans ses rangs et des minorités anarchisantes (Livre) ou trotskistes. Les catholiques sont quasi absents parmi les militants cégétistes à cette époque".

Source René Mouriaux Le syndicalisme en France depuis 1945

Au total, on estime qu'un adhérent CGT sur dix passe à FO en 1948. Le nombre d'adhérents de FO comme de la CGT est difficile à déterminer. FO aurait compté après la scission environ 350 000 adhérents (dont 50% dans le cartel des services publics) (9) et la CGT autour de deux millions. Les chiffres annoncés par FO comme par la CGT sont très supérieurs !

Le rapport des forces entre les organisations syndicales

Les élections aux caisses primaires de sécurité sociale permettent de mesurer l'audience globale des principaux syndicats. On trouvera ci-dessous (*Tableau 1*) les résultats aux élections aux Caisse de sécurité sociale avant et après la scission ; nous avons également publié les résultats de 1955 et de 1962, après la période retenue (1948-1953) car ils montrent l'évolution ultérieure du rapport des forces. Nous avons également publié la répartition géographique des forces des divers syndicats pour l'année 1962, seule année disponible pour nous à ce jour (*Tableau 2*).

Tableau 1

Les élections des administrateurs des Caisse primaires de Sécurité sociale

	1947		1950		1955		1962	
	Nombre total	% des votants						
Inscrits	7 749 858		7 930 527		9 475 595		11 653 620	
Votes exprimés	5 534 230		5 514 831		6 689 011		8 040 531	
CGT	3 280 183	59,2	2 399 393	43,5	2 873 810	42,9	3 561 447	44,3
FO'	-	-	833 328	15,1	1 081 449	16,2	1 184 741	14,7
CFTC	1 458 475	26,4	1 173 019	21,3	1 396 445	20,9	1 685 370	20,9
CGC 2	-	-	-	-	-	-	374 056	4,6
Mutualité, etc.	795 572	14,4	1 109 091	20,1	1 337 307	20,0	1 234 917	15,3

1. Fo n'existe pas encore au moment des élections de 1947.

2. La CGC n'a présenté de listes distinctes qu'en 1962.

Tableau 2

La répartition géographique des forces d'après les élections de la Sécurité sociale de 1962

COT	CFTC	FO
- plus de 50 % des suffrages exprimés :	- plus de 30 % des suffrages exprimés :	- plus de 20 % des suffrages exprimés
Marseille	Strasbourg Rennes Nantes	Bordeaux Toulouse Limoges Lille Montpellier
- entre 45 et 50 % Paris Montpellier Orléans Clermont-Fd	- entre 20 et 30 % Nancy Lyon Lille Clermont-Fd	Nancy Clermont-Fd Orléans Nantes Rouen
- entre 41 et 45 % Limoges Lille Toulouse Rouen Bordeaux Lyon	- entre 16 et 20 % Rouen Montpellier Bordeaux Orléans Toulouse	Marseille Strasbourg Rennes Lyon
- moins de 41 % Rennes Nancy Nantes Strasbourg	- moins de 16 % Paris Limoges Marseille	- moins de 10 % Paris

Source : Leçon d'histoire sur le syndicalisme en France – Pierre Karila Cahen et Blaise Wilfert

Le rapport des forces (Suite)

⇒Commentaires sur le tableau 1 de la page 7

La CGT passe, immédiatement après la scission de 59,2 % à 43,5 %, ce qui traduit un recul sensible ; mais elle demeure la première organisation ; elle recule légèrement en 1955, mais progressera légèrement en 1962 à la fois par rapport à 1955 et 1950.

La CFTC demeure en 1950, 1955 et 1962 la seconde organisation ; elle subit un recul sensible en 1950, mais demeure stable en 1955 et 1962.

FO occupe la troisième place ; elle progresse légèrement en 1955 mais subira un léger recul en 1962.

La CGC qui présentera des listes seulement en 1962 obtiendra un résultat médiocre.

⇒Commentaires sur le tableau 2 de la page 7

La CGT, présente dans toutes les régions obtient les meilleurs résultats en Région parisienne, Paca, Languedoc-Roussillon et au nord du Massif central.

La CFTC est surtout présente dans des régions traditionnellement catholiques.

FO est très présente dans le Sud-ouest.

Citons également les résultats des élections à la sécurité sociale minière

*Les mineurs sont régis par un régime particulier de sécurité sociale, géré par la Caisse des mines

Tableau 3

	1951	1955
CGT	60 %	61%
FO	21,1%	18,8%
CFTC	16,6%	17,7%
Divers	2,3%	2,5 %

Source : Gérard Adam : la naissance de FO

La syndicalisation en France de 1949 à 1953 (en milliers)

Tableau 4

	CGT	CFTC	F.O.	FEN	CGC	Divers
1949	3.140	320	337	156	62	105
1950	2.720	330	316	157	63	105
1951	2.600	335	299	150	60	135
1952	2.260	350	293	173	64	135
1953	2.110	340	276	182	65	135

Source : La syndicalisation en France. La Syndicalisation en France depuis 1945 - Rapport final par Dominique Labbé – Novembre 1995

Robert Bothereau (10) déclarait dans le journal *Force ouvrière* le 1° février 1949 que la CGT deviendrait une organisation minoritaire, comme l'avait été la CGT-U (11) et qu'elle se limiterait aux communistes et à leurs alliés immédiats. La scission était accompagnée d'une très violente campagne anticommuniste dont on trouvera des exemples ci-après pour ce qui concerne le MRU. Ce pronostic ne s'est pas traduit dans les faits.

Le rapport de forces (Suite)

Globalement, l'impact de la scission a été relativement réduit sauf dans la Fonction publique. Nous prendrons l'exemple de la métallurgie et des cheminots. Ces informations proviennent du colloque organisé en octobre 2001 par le Centre d'information sociale du XX^e siècle et la Confédération F.O. sous le titre « Autour de Robert Bothereau ».

Les gouvernements de la IV^e République, après l'éviction des communistes du gouvernement ont ouvertement soutenu les scissionnistes. *"Au moment de sa création, FO reçut du gouvernement – M. Mayer étant ministre du travail une subvention de 40 millions, 29,5 millions en 1951, 5 millions en 1953 et 4 millions en 1954 (francs courants de l'époque NDLR)*

Source Gérard Adam – La naissance de FO

En ce qui concerne la métallurgie, la scission se traduit par la création d'une Fédération FO. Mais l'essentiel des forces demeure à la CGT ; FO occupe quelques entreprises ; ailleurs sa présence est très faible et sa capacité militante est limitée. FO – Métallurgie, pour ne pas être totalement laminée est contrainte de pratiquer dès 1948 l'unité d'action avec la CGT lors des actions (*Cf. Annexe 1*).

Chez les cheminots, la situation n'est pas à la hauteur des ambitions du départ, malgré l'appui du Ministre des Travaux Publics et des Transports aux scissionnistes (*Cf Annexe 2*).

Chez les mineurs, le tableau 3 indique que la CGT demeure, de très loin le premier syndicat (60 % des voix) en 1950, résultat confirmé et même légèrement supérieur en 1955 (61%). FO obtient 2,1 % des voix en 1950 et diminue nettement en 1955 (18,8 %) – La CFTC, troisième organisation passe de 16,6 % à 17,7%.

Pour ce qui concerne les adhérents des différentes centrales syndicales, le tableau 4 fournit une évaluation. Cette évaluation est différente des chiffres affichés. Si on prend les dates extrêmes du tableau, la CGT diminue de 3.140.000 à 2.110.000 et demeure la première organisation. Loin derrière, la CFTC passe de 320.000 à 340.000 ; elle passe du troisième au second rang ; FO, de 337 000 à 276 000 rétrograde de la seconde à la troisième place. Les effectifs de la CGC confirment la place relativement marginale de cette organisation. Enfin la FEN autonome à des effectifs en sensible progression. A noter le nombre assez important de syndiqués dans diverses organisations, principalement autonomes.

Quelle est la situation chez les fonctionnaires ?

Nous publions ci-après une synthèse de l'intervention de Jeanne Siwek-Pouydesseau au colloque "Autour de Bothereau" dont nous trouverons également une synthèse des contributions pour la métallurgie et les cheminots en *Annexes (1) et (2)*.

La Fédération générale des fonctionnaires était restée autonome avant la première guerre mondiale et de 1921 à 1927. Elle est à la CGT à la Libération, avec théoriquement 160 syndicats et plus de 450 000 adhérents. Des critiques violentes portaient sur l'existence même d'une Fédération. Pierre Neumeyer (12) accusait les communistes de vouloir prendre en mains l'UGFF comme, selon lui, ils prenaient en mains les diverses Fédérations de la CGT et les Unions départementales.

La Fédération des Finances était considérée comme tenue par FO. En fait la situation était très évolutive. Les syndicats du Trésor, de l'Enregistrement, des Douanes sédentaires et les cadres des contributions directes se sont prononcés majoritairement pour FO. Une majorité des Douanes actives (52 % des votants) se prononce pour la CGT. Le syndicat des contributions indirectes choisit l'autonomie, tout en restant en contact avec l'UGFF (13) et ne rejoint la CGT qu'en 1949. Le Syndicat du cadastre choisit l'autonomie mais adhérera par la suite à la CGT.

La situation chez les fonctionnaires (Suite)

Pour la Fédération des Travaux Publics – qui regroupe alors les syndicats faisant partie aujourd'hui de la Fédération de l'Equipment, les personnels administratifs de toutes catégories passent à FO, mais les agents de travaux, dont les dirigeants étaient pourtant socialistes* restent à la CGT (56%). La Fédération FO était implantée dans un département sur deux parmi les ingénieurs et les personnels administratifs et ne participait à la FGF que pour la branche des administrations publiques.

* Nous ne disposons d'aucun élément permettant d'infirmer ou de confirmer cette information qui demeure sous la responsabilité de Mme Siwek Pouydesseau.

A la Fédération de l'administration générale, le Syndicat des Préfectures et celui de l'Economie nationale choisissent FO ; diverses petites organisations restent à la CGT. Lucien Jayat, membre du syndicat des Préfectures restera à la CGT. Il choisira pour sa part la CGT et sera violemment dénoncé par FO et la CFTC (14)

A la Fédération Air-Guerre-Marine, les administratifs passent à FO mais les techniciens restent à la CGT (Cf -l'argumentation de Rose Etienne p.6)

La Fédération des retraités passe à l'autonomie, mais conserve des relations avec l'UGFF, FO et la CFTC.

La Fédération des polices, autonome à la Libération, avait adhéré à la CGT, mais avait choisi à nouveau l'autonomie dès 1947 ; par la suite, une Fédération CGT de la police se reconstituera avec des effectifs limités.

A l'Education nationale, la FEN se prononce très majoritairement pour l'autonomie à son Congrès cependant la majorité des centres d'apprentissage reste à la CGT Jusqu'en 1954, une double appartenance fut possible à la CGT et à la FEN et à FO. De même des personnels que nous appelons aujourd'hui TOS demeurent pour partie à la CGT. La FEN autonome, comme la FEN adhérente à la CGT comportait des tendances, ce qui a été perpétué à la FSU.

Aux PTT, la scission se profile très tôt. La CGT s'est reconstituée à la Libération ; les militants ex-confédérés sont minoritaires dans les instances de direction. Un journal *Le Combat syndical* regroupe les minoritaires partagés entre plusieurs groupes hostiles. Une partie des minoritaires, adhérents de la SFIO s'opposent à la scission et déclarent rester à la CGT. Dès 1946 un Comité d'action syndicaliste décide de quitter la CGT. Une Fédération indépendante des PTT se crée par ailleurs, qui fusionne avec le Comité d'action syndicaliste pour créer la Fédération des travailleurs des PTT F.O. La CGT conservera la majorité des personnels. C'est ce que l'on peut voir dans le tableau 4 page 13.

Quelques résultats aux CAP

Nous publions ci-après 5 tableaux qui indiquent pour plusieurs administrations d'Etat les résultats aux CAP qui ont lieu immédiatement après la scission. Ils font apparaître des résultats contrastés selon les ministères et à l'intérieur même d'un ministère, par exemple pour le Ministère des Finances. Nous ne disposons que de résultats très partiels. En effet le Ministère (ou suivant les années le Secrétariat d'Etat) de la Fonction publique n'a pas publié de statistiques relatives aux élections aux CAP avant 1981. Les gouvernements qui se sont succédés de 1947 à 1981 voulaient, par ce silence accréditer l'idée que F.O. était hégémonique dans la Fonction publique d'Etat ! La réalité était bien plus complexe. Pour notre part, nous avons dépouillé les journaux syndicaux disponibles à la Bibliothèque nationale (dépôt légal) et utilisé les travaux de J.Siwek Pouydesseau qui a notamment dépouillé les archives nationales.

Quelques résultats aux CAP...

Tableau 1

CAP des centrales (toutes administrations d'Etat)
Années : 1953-1954 :
CGT 20% - CFTC 15 % - FEN 28,5% - Divers 16,05%

Tableau 2

CAP des enseignants du 1° et du second degré
Années : 1953 –1954 :
FEN 84,1% - CFTC 10,3% - FO 0,3% - CGT 0,7%

Tableau 3

CAP centrales des PTT*
Année 1950 :
CGT 40,2 % - FO 27,9 % - CFTC 20,8% - Divers 11%
*Nous ne savons pas quels sont les services concernés

Tableau 4

CAP au Ministère des Finances - Années 1950 et 1952	
1950	1952
FO	39,6%
CGT	36%
CFTC	17,5%
	38%
	32%
	17%

Tableau 5

CAP des services extérieurs et de la centrale du Ministère des Finances					
	Inscrits	F.O.	CGT	CFTC	Divers
<i>Services extérieurs</i>					
Trésor	22.949	71,8%	8,3%	15,8%	2,5%
Contributions directes	7.660	42,4%	7,2%	21,1%	24%
Cadastre	2.832	2%	---	3%	90%
Enregistrement	9.544	60,1%	4%	29%	2,2%
Contributions indirectes	12.527	-----	81,5%	18%	-----
Douanes actives	13.916	-----	87,8%	11,2%	4,2%
Douanes sédentaires	3.245	62,3%	3,1%	17%	10,5%
Total des services extérieurs	72.285	37,3%	32,7%	13,7%	8,5%
Nombre de sièges	142	43	28	54	
Administration centrale	5.280	30,8%	28,5	25,7 %	4,5%
Nombre de sièges	37	19	11	19	
Total du Ministère	82.110	38%	32%	17%	8%
Nombre de sièges	203	79	49	93	

Source : Jeanne Siwek Pouydesseau - Les syndicats de fonctionnaires depuis 1948.

Des formes d'organisation archaïques de la CGT ...

L'ampleur de la scission plus importante dans les différents syndicats de la Fonction publique d'Etat que, dans les syndicats du secteur privé, s'explique par des éléments concernant toutes les organisations avec des spécificités pour la Fonction publique d'Etat : transposition de la guerre froide au plan national ; rupture du consensus qui avait prévalu à la Libération ; polémiques violentes entre communistes et socialistes ; tactique des luttes devant les nouvelles conditions de production et d'organisation du travail. Mais il existait des causes spécifiques pour la Fonction publique.

La scission a été facilitée par la forme d'organisation du syndicalisme CGT dans la Fonction publique et par les formes centralisées qui, à quelques exceptions près, fondaient le syndicalisme sur une organisation où la section syndicale – ou le syndicat de base – étaient ignorés et où les décisions étaient prises au niveau national, par la Commission administrative, et en fait par le Bureau du Syndicat ou le Secrétariat

La base traditionnelle du syndicalisme des fonctionnaires est le syndicat national (15), sur un ou plusieurs statuts spécifiques. Un foisonnement de syndicats nationaux, reconstitués après la Libération existe au moment de la scission. Cette forme d'organisation procède de l'organisation en associations au début du XX^e siècle, lorsque la syndicalisation aux centrales ouvrières était interdite. Dans l'entreprise, le syndicat, au contraire est organisé sur le lieu de travail, par usine ou par implantation locale d'activité dite tertiaire. L'insertion des syndicats de fonctionnaires CGT dans la CGT, dans les Unions départementales ou locales et dans la CGT elle-même n'est pas évidente. René Bidouze (12) écrit :

"C'est - il fait référence NDLR à la situation que nous avons décrite - ce qui explique, pour une large part, que la scission soit faite par pans entiers, certains syndicats allant à FO, d'autres restant à la CGT, d'autres enfin s'organisant dans l'autonomie. Ce phénomène général a été influencé par le passé de chaque organisation. Bien que déjà en recul, les pratiques bureaucratiques, le syndicalisme de sommet, en honneur non seulement à la Fédération générale des fonctionnaires – ndlr qui a précédé l'UGFF créée en mars 1946 - mais aussi à celle des Fédérations internes et de la plupart des syndicats, ont permis à des dirigeants, en majorité réformistes, de faire basculer leurs organisations à FO ou dans l'autonomie. Il est significatif de constater que les syndicats exclus de la Fédération Générale des Fonctionnaires en 1927 et qui constituaient l'ancienne Fédération autonome des fonctionnaires aient sauvégardé leur unité en condamnant la scission et en refusant d'aller à FO.

« Aussi peut-on mesurer le rôle positif joué par ces syndicats, par cette fédération et par les militants qui les ont impulsés de 1928 à 1935. Sur la base, déjà élargie en 1947 – 1948, qu'ils avaient constitué avant la réunification de 1935, le syndicalisme de combat pourra résister, puis se développer ».

Source : René Bidouze (16). Les fonctionnaires, sujets ou citoyens – Le syndicalisme des origines à la scission de 1947-1948 – p.367.

Le débat sur le mode d'organisation des salariés dans les syndicats CGT de la Fonction publique d'Etat n'a pas été clos avec la scission. Il a ressurgi avec violence dans les crises de la Fédération des Finances (17) avec l'UGFF et la Fédération de l'Equipment. Il ne s'agit pas de problèmes techniques, mais ce sont des questions politiques qui, dans les deux cas cités se conjuguent avec d'autres divergences sur l'orientation du syndicat.

Dans son témoignage, Francis Sentis - Gaspe 27 - a expliqué comment il a reconstruit la CGT au Ministère des Travaux publics et des Transports, avec un très petit nombre d'autres militants, notamment des militants socialistes qui avaient refusé la scission de 1948. Dans les syndicats les plus sinistrés, le processus a été le même. Mais la scission de 1947 s'est traduite par l'abandon, par un nombre d'agents de toute syndicalisation ; ce processus s'est reproduit par la suite.

Ils ont dit

"La secousse de 1947 a été terrible. Au Congrès constitutif de FO, un intervenant déclarait que cette crise serait salutaire. Le 14 janvier 1948, le secrétaire général de la CGT annonce dans l'Humanité qu'au 1er mai les effectifs seraient plus nombreux que l'année précédente. La réalité déçoit les attentes. Ni la CGT ne compensera le départ des réformistes, ni FO ne se hissera au premier rang. Bien plutôt, le mouvement syndical s'installe dans sa division, dans son caractère minoritaire, dans son inefficacité aussi. Au milieu des années 50, le terme de crise du syndicalisme réaffleure".

Source : Guy Groux – René Mouriaux. La CGT, Crises et alternatives

Morceaux choisis....

André Stibio – La Voix du Nord :

"La scission syndicale doit être officiellement consommée. Il faut que la prochaine conférence nationale de Force Ouvrière entérine ces gestes" (date incertaine : octobre 1947).

Léon Blum – Le Populaire du 12 décembre 1947 :

"Le Parti Socialiste doit poursuivre son action à l'intérieur des masses ouvrières en appuyant de toutes ses forces le mouvement de libération introduit par le groupe Force Ouvrière".

L'Intransigeant du 20.12.1947

"Cette scission est pour le gouvernement une victoire certaine. On peut être d'ailleurs convaincu que M.René Mayer en est en partie l'artisan et qu'il est prêt à l'aider dans toute la mesure de son possible et de ses moyens. Il se pose pour la nouvelle centrale de terribles problèmes de locaux et de financement. Mais il est certain qu'avec l'aide du gouvernement ; des solutions interviendront rapidement".

Maurice Schuman – L'Aube 20-12-1947

"Le geste libérateur du 19 décembre rappelle, à la République, un de ses devoirs essentiels : intégrer la démocratie dans le syndicalisme pour intégrer le syndicalisme dans l'État républicain".

Source de ces articles Reconstruisons

Le journal "Le Monde"

Nos sources : Nous avons consulté à la Bibliothèque nationale le Monde pour les années 1947 et 1948. Le Monde consacre des articles aux positions de l'UGFF, de la CGT notamment sur les salaires. Notons des articles de 1948 sur le rejet de la grève par le Syndicat du Trésor, sur la grève des dockers et des cheminots.

Les articles consacrés à la scission sont relativement peu nombreux. Ils font preuve d'une certaine retenue, ne font pas l'apologie de FO ni n'expriment le dénigrement de la CGT.

Nous reproduisons les titres des articles du Monde de la période considérée : 14 novembre 1947 : "Amorce de la scission de FO", 15 novembre 1947 : "Situation de la CGT après le CCN", 20 novembre 1947 : "La scission est faite : démission de Léon Jouhaux et de 4 membres du Bureau Confédéral", 21 décembre 1947 : "La CGT conserve l'immeuble et les fonds confédéraux", 23.1.1948 : "FO annonce sa constitution définitive".

Positions de syndicats. "La CFTC respire déclare Gaston Tessier (secrétaire général à l'époque) juge l'avenir de son organisation préservé. Il peut désormais être moins conciliant avec son opposition. De nombreux militants, notamment enseignants, pensent que la scission ne durera guère. Ils sous-estiment la portée de l'antagonisme entre socialistes et communistes (...). Ils ne perçoivent pas suffisamment le changement de système politique qui vient de se produire, englobant le syndicalisme, mais le dépassant. L'entente antifasciste est caduque. L'élan de la Résistance est brisé. Le grand schisme Est-Ouest traverse la France et sépare le mouvement syndical. Justifiée par les différences d'idéologie, à la fois reflet et facteur d'identité, la pluralité des appareils syndicaux renvoie à des sociologies distinctes, à des intérêts que la conjoncture structurante rend inconciliable".

Source : René Mouriaux – Le syndicalisme en France depuis 1945

Notes sur le point 1

(1) La grève de 1953

La grève des fonctionnaires et partiellement des services publics a porté un coup d'arrêt au projet Laniel de remettre en cause le statut de 1946.

(2) La loi de titularisation

Citons, parmi les textes importants de la période, la loi de titularisation de 1950 qui a été votée après une longue bataille. Ainsi on peut noter que le journal du Syndicat CGT du MRU publie, pratiquement dans chaque numéro un article sur la situation des non-titulaires et l'exigence de la titularisation. Ainsi on note que dès le n° 4 du journal *Reconstruisons*, le syndicat CGT du MRU pose simultanément la pérennisation du Ministère et la titularisation des personnels. Exiger des droits identiques pour les titulaires et les temporaires, auxiliaires et contractuels n'allait pas de soi ; on note dans le compte rendu du 1^o Congrès de la Fédération des Travaux Publics et des Transports des 9-11décembre 1946 (*Reconstruisons N° 6*) de violentes attaques au cours des débats contre les contractuels, qui selon les orateurs avaient tous été recrutés sous Vichy. L'auteur du compte-rendu note que cette intervention a été applaudie par l'ensemble des délégués, à l'exception de ceux du MRU. Le journal Reconstruisons qui se félicite du vote du statut de la Fonction publique (J.O. du 23 octobre 1946) note avec amertume que ce statut a été limité, de façon restrictive, aux seuls fonctionnaires, sans prendre en compte les non-titulaires. La Loi de 1950 a été très partiellement appliquée, d'autant que les décrets d'application prévus par la Loi n'ont jamais vu le jour.

(3) La CGT, une organisation instable

La CGT a beaucoup de difficultés à analyser sa propre évolution. Soit on analyse seulement le présent et le passé immédiat, soit on présente l'évolution de 1895 à ce jour comme un processus linéaire, ou la notion de crise n'apparaît officiellement jamais. Prendre en compte la crise - ou les crises - de la CGT, comme le fait René Mouriaux et quelques autres chercheurs nous paraît une démarche qui peut rendre compte d'une situation complexe, en évolution, avec, à chaque période des futurs possibles différents.

"D'origine grecque, le mot crise est repéré en Français au XIVème siècle ... Ambivalente, la crise d'un ensemble humain est bonne ou mauvaise, unidimensionnelle parfois, souvent multiforme, sociale, culturelle, morale, économique, politique. Dans l'histoire mouvementée de la CGT, la notion est périodiquement utilisée".

Source : Guy Groux - René Mouriaux : La CGT, Crises et alternatives

NDLR : Si on considère la période 1895-2006, l'unité de la CGT a existé seulement de 1895 à 1921, de 1936 à 1939 et de 1943 à 1947.

(4) La CFTC est loin d'être homogène à la Libération !

La guerre et la Résistance ont provoqué d'importantes évolutions au sein de la CFTC. A la Libération, une nouvelle génération de cadres syndicaux est constituée grâce à l'apport de jeunes militants, formés par la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) et la Résistance. Ces jeunes dirigeants, particulièrement ceux des Fédérations ouvrières, vont poser la question de la refonte des structures confédérales. Ils souhaitent un regroupement des syndicats dans de puissantes fédérations d'industries comme le fait la CGT depuis 1906. En 1952, la CFTC connaît une crise importante. Lors de la réunion du Bureau confédéral, une motion est présentée, qui de l'avis des minoritaires remet en cause toute la politique d'élargissement menée depuis 1947".

(5) Le concept de transformation sociale. Le concept de transformation sociale apparaît de manière permanente dans les documents d'orientation de la CGT, et en particulier dans les documents des Congrès du SNPTAS-CGT.

(6) Douze Unions Départementales ? Plusieurs ouvrages que nous avons consultés, ne fournissent pas de liste précise, ni le passage total ou partiel des syndicats adhérents à ces UD, ni non plus comment se sont comportés les dirigeants de ces UD. Cependant, en ce qui concerne le CCN des 12 & 13 novembre 1947, nous avons l'information suivante : sept membres du Bureau Confédéral, neuf Fédérations, 14 UD (sur 100 environ) se prononcent contre un texte de Benoît Frachon (consultation des salariés pour décider d'une grève). Ces UD sont les suivantes : Manche, Mayenne, Maine et Loire, Eure, Loiret, Loire Inférieure, Marne, Haute Marne, Jura, Doubs, Haut-Rhin, Belfort, Haute-Garonne. La divergence porte sur une question essentielle, la démocratie dans l'entreprise.

(7) Une situation très mouvante. Un clivage indiqué note n° 4 va évoluer par la suite. Seuls cinq membres du Bureau Confédéral vont démissionner et passer à F.O. La Fédération du Livre, restera à la CGT ; la Fédération de l'Education Nationale passera à l'autonomie ; douze UD passeront finalement à FO. Au niveau de la Fonction Publique d'Etat : passages à l'autonomie, adhésions à la CGT ou à FO, ainsi que des mouvements inverses.

(8) Les nouveaux modes d'organisation du travail

Déjà amorcées après la première guerre mondiale, les méthodes d'organisation dites tayloristes (du nom de Taylor qui les a théorisées) ou fordistes (du nom d'Henri Ford qui les a mises en oeuvre dans l'usine de Detroit aux USA). Ces méthodes sont également introduites dans les administrations (centraux téléphoniques, services du Trésor ...). Dans de nombreuses entreprises, les salariés n'appartiennent plus aux métiers traditionnels mais à des systèmes spécifiques de qualification. De ce fait les syndicats traditionnels fondés sur des métiers deviennent caducs ; le syndicat d'entreprise devient nécessaire, avec bien qu'elle ne soit pas encore reconnue la section d'établissement ou de segment de travail d'entreprise. Page 6 on a vu que Rose Etienne s'oppose à un syndicat qui regroupe tous les salariés du balayeur à l'ingénieur. Cette forme d'organisation permet de dépasser les appartenances catégorielles, de développer l'unité des salariés, de coordonner des luttes.

(9) Le cartel des services publics

En 1945 - avant la scission - la Fédération Générale des Fonctionnaires se reconstitue en septembre 1944. Elle groupe un ensemble de Fédérations de Fonctionnaires, regroupant elles-mêmes une mosaïque de syndicats organisés, pour nombre d'entre eux un seul corps ! En février 1945, le Cartel central des services publics se reconstitue. Il groupe la Fédération Générale des Fonctionnaires, les Fédérations des Cheminots, de l'Eclairage, des PTT, des Tabacs et Allumettes, des Services Publics et de Santé, des Transports, des Travailleurs de l'Etat. Le Cartel des services regroupe donc les syndiqués des administrations et des services publics d'entreprises ou de divers secteurs. Avant la scission, la Fédération Générale des Fonctionnaires deviendra l'UGFF, qui demeurera après la scission. Quant au Cartel des services publics, il cédera la place à une coordination plus souple, le secteur public et nationalisé. La Fédération Postale CGT refusera toujours de rejoindre l'UGFF.

(10) Robert Bothereau (1901-1985)

Membre du bureau confédéral de la CGT en 1933. Rappelons qu'à cette époque, suite à la scission – Cf Note 6 ci-après, il existe la CGT et la CGT-U. On désignera souvent par la suite, dans la CGT réunifiée, les militants issus de la CGT d'après la scission "confédérés" et les militants issus de la CGT-U "unitaires". Participation à la CGT réunifiée en 1936 - il participe aux accords du Perreux qui concrétisent la réunification de la CGT. Selon sa biographie publiée en 2001 par l'Institut supérieur du travail, il considère dès 1945 que la reconstitution d'une CGT unifiée a été une erreur "en prenant conscience du danger communiste". Robert Bothereau fut parmi les partisans - et les artisans - les plus actifs de la scission de 1947. Élu secrétaire général de FO il le restera 25 ans jusqu'en 1963. Comme son successeur André Bergeron, ils refuseront tout rapprochement avec la CGT. Cependant, des actions communes multiples seront menées dans les entreprises.

(11) CGT-U

La CGT-U est dans le langage courant la dénomination de la CGT-Unitaire. Un peu d'histoire.

Après la première guerre mondiale, avec la création de l'URSS et la constitution avec le Congrès de Tours du Parti communiste, les affrontements au sein de la CGT se développent. Des grèves puissantes se sont déroulées en 1919 (1,3 million de grévistes) et en 1920 (1,1 million de grévistes). Des divergences existaient à l'intérieur de la CGT sur la conduite des actions. La CGT rassemble en 1922 - 700 000 adhérents environ. Les syndicats qui rassemblent les "révolutionnaires" sont exclus de la CGT et constituent alors la CGT-U (Unitaire). La CGT-U, après la scission compte 35 000 adhérents et la CGT 500 000. L'action revendicative tant de la CGT que de la CGT-U s'affaiblira jusqu'aux années 30. Après des débats violents le Parti Communiste comme la CGT-U comprendra l'évolution qui se manifeste dans le procès de travail. Prenant en compte le taylorisme et le fordisme qui se développent principalement dans la grande entreprise métallurgique, ils vont mettre en oeuvre un nouveau style de direction militante, notamment parmi les ouvriers qualifiés. Une génération de militants va émerger.

Un mouvement d'unité populaire se développera à partir des manifestations antifascistes de 1934 et sa concrétisation dans le Front populaire. Au Congrès commun CGT - CGT-U de 1936, la réunification est décidée. La CGT compte alors un peu moins de 800 000 adhérents. Dans la Fonction publique, le nombre d'adhérents a été estimé en 1921-1922 à 8.000 pour la CGT-U (et à 150 000 à la CGT), à 5.000 en 1926 (contre 210 000 à la CGT), à 5.000 en 1930 (contre 196 000 à la CGT).

Source : Jeanne Siwek Pouydesseau- Les fonctions publiques au XXème siècle d'après les calculs d'Antoine Prost.

(12) Pierre Neumeyer 1878-1960

Inspecteur des douanes, secrétaire général adjoint de la Fédération des Fonctionnaires (revenue à la CGT en 1927) pendant l'entre deux guerres, trésorier de Libération-Nord, il est un des cinq membres du Bureau Confédéral de la CGT qui démissionne de la CGT. Il sera jusqu'en 1953 secrétaire général de la Fédération Générale des fonctionnaires F.O.

(13) UGFF

L'UGFF (Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires) se constitue en mars 1946 après des débats internes très violents entre les composantes de l'ex-Fédération Générale des Fonctionnaires. La création de l'UGFF consacre le principe de l'existence de Fédérations dans les administrations d'Etat, comme cela existe dans les entreprises privées ou publiques. Ce type d'organisation est un pas vers la reconnaissance des salariés de l'Etat comme salariés à part entière et donc organisés de la même façon que les autres.

(14) Lucien Jayat (1895-1982)

Cadre supérieur à la préfecture de la Seine, secrétaire général du syndicat de la Seine puis de la Région parisienne des communaux, conseiller municipal SFIO de Clamart, il sera puis président de la Fédération des Services Publics et de la Santé de 1937 à 1947. Membre de la Commission administrative de la CGT, il continue de militer au sein de la Fédération des Services Publics et de Santé. En 1947, il choisit de rester à la CGT et est exclu de la SFIO fin 1948. Élu à l'unanimité moins deux voix, au CCN du 5 janvier 1948, il fut trésorier administrateur de la CGT. Il sera secrétaire confédéral de la CGT de 1948 à 1967. A ce titre, il effectue des délégations URSS en 1950 et 1951, puis en Chine en 1958. Les révélations de Khrouchtchev en 1956 au XX^e congrès d'une part, les drames des démocraties populaires d'autre part, le conduisent à refuser désormais des missions dans les pays de l'Est. Lucien Jayat fut réintégré au Parti socialiste en 1977.

(15) Syndicat National

Des modes d'organisation où le syndicat national n'était qu'une coordination se sont développés dans certaines administrations. Ainsi le Syndicat national CGT du MRU fédérait des Syndicats par département et un Syndicat de l'administration centrale. Par ailleurs, à l'Equipement, jusqu'à la crise de 1991, des Sections uniques - en fait des syndicats d'entreprise - regroupant toutes les catégories de personnel existaient dans le secteur des Voies Navigables. Citons également le Syndicat CGT les Labos-Cete qui avait constitué, toujours avant la crise de 1991 des Syndicats de site ...et qui les a conservés. Pour ce qui concerne d'autres administrations, citons le cas de la FEN (Fédération de l'Education Nationale) qui passe à l'autonomie en 1948.

« Depuis le début du siècle (le XX^e ndlr), la syndicalisation des personnels du Ministère de l'Education Nationale s'est faite sur une base corporative. Dans la FEN, chaque catégorie avait son syndicat national : instituteurs, professeurs du secondaire, du supérieur, de gymnastique, de l'enseignement technique, de chefs d'établissement (ndlr : il existait aussi des syndicats des personnels administratifs). Il y en eut jusqu'à une cinquantaine ».

Source : Dominique Labbé : la syndicalisation en France depuis 1945

(16) René Bidouze

Inspecteur secrétaire national du Syndicat CGT des Contributions Indirectes de 1958 à 1962, il devient secrétaire de la Fédération CGT des Finances de 1963 à 1970. De 1970 à 1978 il est secrétaire de l'UGFF et membre de la Commission exécutive de la CGT de 1969 à 1975. Lors du gouvernement d'union de la gauche, il est Directeur de Cabinet d'Anicet Le Pors, qui est alors membre du Parti communiste. Il a été nommé en 1983 Conseiller d'Etat en service extraordinaire. Il a notamment écrit « Les fonctionnaires, sujets ou citoyens ? ».

(17) Crise(s) aux Finances

Nous publions deux extraits d'interviews réalisés par le CERAT qui a réalisé en 1995 un panel de militants CGT.

Michel Bonicel – Secrétaire général de la Fédération des Finances (1968 – 1976) :

« Le conflit entre la Fédération des Finances et l'UGFF a duré cinq ans. Le conflit s'est d'abord traduit par un climat détestable (au sein des réunions de la direction de l'UGFF ndlr). Je me suis rapidement rendu compte que le parti (communiste ndlr) voulait supprimer la Fédération des Finances ».

René Buhl -Secrétaire confédéral de la CGT (1967-1980) :

« Mon syndicat - le SNADGI - a toujours joué un peu le rôle d'enfant terrible de la CGT parce qu'il n'a jamais été parfaitement aligné ». Question de la Cerat : Comment ce syndicat a-t-il été repris en mains ? ». C'est l'UGFF qui a joué un rôle déterminant dans la reprise en mains de ce syndicat. C'est elle qui a transporté les orientations du Parti (communiste français ndlr). Au syndicat, on a liquidé les membres de la direction qui refusaient de s'aligner et on en a fait un syndicat dans la ligne ».

Annexe 1: La Fédération FO des Métaux

Une extrême faiblesse numérique après 1948

« Il est plus que probable que l'effectif de départ se situe autour de 30 000 adhérents ; et cet effectif chute les premières années (...). Il faudra attendre 1954-1955 pour que FO commence à enregistrer une stabilisation des effectifs, puis de nouveaux gains d'adhérents (...).

Des implantations peu nombreuses et extrêmement ténues.

Les implantations syndicales se comptent également en nombre réduit (...). Dans la métallurgie, F.O n'est majoritaire aux élections professionnelles que sur quelques sites : St Nazaire (construction navale), Jeumont (construction électrique), Isbergues (aciéries), Basse-Indre (fer blanc), Champagne sur Seine (construction électrique).

F.O. est également bien implantée à Dunkerque (construction navale), Forges et Aciéries de la Loire à St Etienne & St Chamond, dans la région de Marseille à Marignane (aérospatiale) et à Bordeaux, même si c'est plutôt dans de petites entreprises.

Pour le reste, les syndicats de FO représentent une mosaïque de minuscules implantations.

Sur le plan géographique, la Région parisienne représente le point faible de la Fédération F.O des métaux. En 1951, un responsable de F.O fait état de la situation catastrophique du Syndicat des métaux de la R.P. qui représente pas plus de 1,3%.

Une extrême faiblesse organisationnelle.

La Fédération des métaux s'avère incapable de tenir sa place au sein de la nouvelle confédération (...). L'exercice financier de 1948-1949 montre que la Fédération perçoit l'équivalent de 50 % de ses recettes en aide internationale.

Les raisons de cette faiblesse

Les militants avancent deux raisons pour expliquer cette faiblesse :

La classe ouvrière dans son ensemble est acquise à la CGT ; les ouvriers n'ont pas dans l'ensemble suivi la scission. Les salariés de la métallurgie demeurent majoritairement fidèles à la CGT, encouragés par un taux de syndicalisation qui reste fort.

L'échec du rassemblement des autonomes. Bien avant novembre et décembre 1947, des équipes syndicales entières avaient quitté la CGT pour rejoindre l'autonomie. Quand la Fédération FO des métaux tient son congrès constitutif les 10 et 11 avril 1948, elle doit compter avec de nombreux syndicats autonomes, constitués souvent à l'initiative des Groupes Socialistes d'Entreprise (GSE). Après diverses péripeties, l'entrée des autonomes à FO n'a pas été réalisée. Grand nombre de militants et adhérents autonomes "se perdent dans le désert syndical".

Unité d'action

Dans les entreprises, en opposition aux directives de la Confédération F.O, des actions unitaires multiples sont menées avec la CGT.

Source : Intervention de Jean-Yves Sardot - chargé de recherche à la Fédération FO des métaux - Synthèse d'extraits par la rédaction –

Source : Dépôt légal Bibliothèque nationale.

Annexe 2 : La Fédération FO des cheminots

« Lors des grèves de 1947 (juin et novembre), Jules Moch, ministre des travaux publics, n'a pas hésité à recourir à la provocation et à la démagogie pour déconsidérer le mouvement de gréviste, mettant mal à l'aise les militants socialistes tiraillement entre leur attachement à une grève très unitaire et la fidélité à leur famille politique alors au gouvernement. La thèse du complot communiste, propagée par le ministre et à laquelle les militants socialistes accordent un certain crédit est mise en avant avec plus de vigueur. Les ex-confédérés appellent à la reprise du travail et à la création de FO.

La Fédération des syndicats d'agents de cadres et techniciens des chemins de fer, qui s'était liée à la CGT devient Union nationale des cadres et passe à l'autonomie dans le cadre d'une Fédération des syndicats d'ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise. Une Fédération FO des cheminots est créée en mars 1948 ».

Source : Marie-Louise Georgen. Centre d'histoire sociale du XXème siècle.

Point 2

Impact de la scission pour le syndicat CGT du MRU

1- Comment la scission a été perçue par le Syndicat CGT du MRU ?

Nous avons élaboré ce premier point à partir d'articles parus dans le journal « *Reconstruisons* », journal du syndicat CGT du MRU.

C'est dans le N° 14 du journal « *Reconstruisons* » que nous avons trouvé les premières positions du Syndicat national CGT du MRU sur la scission de FO. Cela n'exclut pas que des positions du syndicat aient pu faire l'objet d'autres matériels d'information du syndicat national ou des syndicats départementaux ; dans l'état actuel de notre recherche, nous n'avons pas connaissance de tels documents car nous ne disposons que du journal du syndicat, par le dépôt légal à la Bibliothèque Nationale de France. Nous n'avons pas non plus dans nos archives ni par l'intermédiaire du dépôt légal à la B.N.F. de documents provenant du Syndicat FO qui s'est constitué au MRU et avec lequel la CFTC développe parfois de sévères polémiques.

La position du syndicat CGT du MRU sur la scission dans le N°14 de *Reconstruisons*.

Nous avons retenu trois points :

⇒ Un titre en caractère d'affiche en première page du journal

La CGT continue – Vive la CGT

Appel du Secrétariat du Syndicat National

Unité, Unité, Unité.

⇒ Un appel du secrétariat du syndicat national

« L'esprit de beaucoup de nos camarades est actuellement troublé par les attaques lancées contre la CGT par le départ de quelques militants qui eurent à leur heure la confiance des travailleurs, par l'amorce d'une scission dont l'idée avait été lancée et exploitée depuis longtemps par ceux qui ont intérêt à nous voir divisés.

Il faut que nous, agents de la Reconstruction, nous envisagions la situation avec le souci de bannir toute querelle de partis et que nous ne nous placions que sur le terrain vraiment syndical, celui de l'intérêt général, de la défense de nos revendications professionnelles. Et, sur ce terrain, il est évident que nous n'avons qu'un moyen d'aboutir, conserver à tout prix notre unité au sein de notre grande CGT.

Vive notre syndicat national

Vive la CGT

Le Secrétariat du Syndicat national

⇒ Une position de la Commission administrative des 4 & 5 novembre 1947

Vous trouverez ci-après un extrait du rapport d'activité de la CA diffusé dans *Reconstruisons* nous relevons le point suivant :

*" Bertrand * parle de l'unité syndicale et de la lutte menée actuellement contre la CGT. Il préconise la constitution de comités de défense des droits syndicaux et de la République ; Boddaert ** pense qu'il serait urgent de constituer des comités de défense de la Reconstruction ".*

Source de ces trois documents : Reconstruisons N° 14 - Décembre 1947 - Janvier 1948

**Reconstruisons* ne précise pas qui est « Bertrand »; un membre de la CA. Egalemennt un représentant d'un Syndicat départemental ?

**Boddaert est membre du secrétariat du Syndicat national.

On trouvera ci-après des prises de position à l'occasion de réunions ultérieures de la Commission administrative du Syndicat national :

⇒**Commission administrative des 6 & 7 janvier 1948 : deux articles**

Sous le titre "UNION DANS LA CGT", la CA déclare notamment

"La Commission administrative du Syndicat National du personnel du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, réunie les 6 & 7 janvier 1948, après avoir pris connaissance des attaques menées contre l'unité des travailleurs groupés pour la défense de leurs intérêts, proclame, à l'unanimité, son attachement à la CGT.

"Consciente de n'avoir jamais manifesté son activité dans un domaine autre que celui de l'intérêt général, elle flétrit les manœuvres de division, et, en particulier, celles du mouvement dit "Force Ouvrière" qui compromettent gravement le succès de nos justes revendications. .

"Elle se félicite du souci d'unité et d'attachement à la CGT qui s'est manifesté dans notre syndicat national et elle appelle tous les adhérents à rester unis au sein de notre Syndicat national et tous ceux qui ne sont pas encore dans nos rangs, à nous rejoindre, pour mener, tous ensemble, la lutte pour le triomphe de nos revendications".

Source : Reconstruisons N° 15 Février 1948

Nous présentons une synthèse d'éléments du rapport d'activité présenté par le Secrétaire général A.Furst : celui-ci, à propos de la scission de FO note le développement d'une campagne anti-communiste, déjà développée par la CFTC, à quoi s'ajoutent les attaques de la CFTC contre la CGT.

Source : Reconstruisons N° 15 Février 1948

2 - Eléments d'organisation du Syndicat avant et après la scission

On trouvera ci-après les informations que nous avons pu recueillir relatives à quelques données, et à l'état d'organisation du Syndicat national après la scission de F.O.

⇒**Nombre de syndiqués – Nombre de syndicats**

A la veille du 3^e Congrès le syndicat CGT du MRU comptait 84 syndicats départementaux et 13 000 adhérents (en 1946 le ministère compte 23 410 agents).

En novembre 1947, le syndicat comptait 86 syndicats départementaux et 14 000 adhérents (pour 23 788 agents).

Au 1^{er} mars 1948, le Syndicat, selon les chiffres publiés par le Syndicat comptait environ 10 000 adhérents (pour 17 684 agents).

Source : Reconstruisons

Remarque : bien que les effectifs du MRU commencent à diminuer dès 1946, on note un maintien en valeur relative des syndiqués par rapport au nombre d'agents.

⇒**Tirage du journal**

1946 : 4 000 exemplaires

1948 : 10 000 exemplaires

⇒**Tenue des Congrès**

Le syndicat national tient régulièrement ses Congrès après la scission et poursuit le compte-rendu de ceux-ci dans « Reconstruisons ». Citons :

4 et 7 mai 1948 (*Reconstruisons N° 17*) - 11, 12, 13 Mai 1950 (*Reconstruisons N° 30*) 4, 5, et 6 novembre 1951 (*Reconstruisons N° 39*) - 16, 17 et 18 mai 1953 (*Reconstruisons N° 45*).

3 - L'audience de la CGT au MRU auprès des personnels

Les élections aux Commission Administratives Paritaires sont un bon indicateur de l'audience d'un Syndicat auprès des personnels.

Nous publions ci-après 10 résultats d'élections aux CAP de 1948 à 1953

Tableau 1 - Elections du 8 mars 1948

CFTC : 45 640

FO : 32 825

CGT : 27 432

CGC : 6 228

NB : nos sources n'indiquent pas le(s) corps concerné(s)

Tableau 2 - Elections du 28 Octobre 1948

CFTC : 130

FO : 99

CGT : 55

CGC : 20

NB : nos sources n'indiquent pas le(s) corps concernés

Tableau 3 - Elections des délégués des auxiliaires 2 mars 1949

En sièges

CGT : 43 titulaires – 41 suppléants

FO : 26 titulaires – 28 suppléants

CFTC : 25 titulaires – 20 suppléants

En voix

CGT : 4432

CFTC : 3470

FO : 2892

Indépendants : 500

Tableau 4 - Elections du 6 mars 1950 des auxiliaires

CFTC : 1353 voix

CGT : 1044 voix

FO : 844 voix

Tableau 5 - Elections des techniciens

CFTC : 10 826 voix 7 sièges

FO : 8.985 voix 6 sièges

CGC : 3.587 voix 5 sièges

CGT : 6.572 voix 4 sièges

NB : élections en 1950, sans date plus précise

Tableau 6 - Elections au service central

CFTC : 3762 voix et 16 sièges
CGC : 1058 voix et 5 sièges
FO : 1556 voix et 4 sièges
CGT : 1189 voix et 4 sièges
NB élections en 1950, sans date plus précise

Tableau 7 - Elections des auxiliaires de centrale -21/3/1951-

CGT : 74
CFTC : 44
FO 3: 6
Divers : 9

Tableau 8 - Elections du 19 juin 1951aux CAP

CFTC : 50 705 Voix 49 %
98 sièges (49 titulaires et 49 suppléants)
FO -CGC- Indépendants : 37 022 voix 34 %
60 sièges (30 titulaires et 30 suppléants) *
CGT : 19 223 voix 17 % 26 sièges (13 titulaires et 13 suppléants)
*N.B. Seule la CFTC avait présenté des candidats pour tous les grades

Tableau 9 - Elections du 28 avril 1953 – Techniciens

CFTC : 7 sièges
FO : 5 sièges
CGC : 4 sièges
CGT : 3 sièges
Union des Ingénieurs : 2 sièges *
NB : Nos sources n'indiquent pas s'il s'agit d'un syndicat autonome, ou, ce qui semble peu probable d'un syndicat rattaché à la CGC, cette organisation étant très peu implantée dans la Fonction publique.

Tableau 10 - Elections des administratifs de la centrale-12 mai 1953

CFTC : 15 sièges
FO : 4 sièges
Liste commune FO-CGT : 1 siège
CGT : 5 sièges
N.B. Nos sources ne précisent pas les corps concernés

Les résultats des élections aux CAP : nos sources nous les avons consultés

Nous avons publié ci-dessus les informations recueillies dans le journal de la CGT du MRU "Reconstruisons" et dans celui du syndicat CFTC du MRU "SCAMRU". Nous les avons consulté à la Bibliothèque Nationale. Nous ne disposons - à ce jour - d'aucun autre document d'archive sur ces élections. Nous n'avons pas non plus la répartition des agents par corps.

Le mode de calcul des voix aux CAP

Nous n'avons pas de document précis indiquant le mode de calcul des voix pour les CAP, sauf dans un document tardif de la CFTC. Nous n'avons pas la circulaire de l'administration !

4 - Les rapports de force

Les 10 tableaux que nous avons publiés ci-dessus fournissent une image assez précise des rapports de force entre les différentes organisations. On note la présence de, outre la CGT, la CFTC et FO, de la CGC dans le tableau 1, le tableau 2, le tableau 4, le tableau 5, le tableau 6 (liste commune FO-CGC), le tableau 7 et le tableau 8. On note par ailleurs une liste commune FO-CGC Indépendants dans le tableau 8, une liste commune FO-CGT dans le tableau 10 et dans le tableau 7 une liste Union des Ingénieurs sur laquelle nos sources ne donnent pas plus de précision.

La CFTC

Elle occupe la **première place** dans 8 des 10 tableaux que nous avons présentés ; la **seconde** dans le tableau 7, et la **troisième** dans le tableau 3. La CFTC, avec la création de la CFDT deviendra par la suite extrêmement minoritaire. Si encore aujourd'hui - pour le Ministère de l'Equipement - elle présente des candidats aux CAP dans divers corps, les résultats obtenus sont très faibles.

F.O prend la seconde place dans 6 tableaux.

La CGC occupe la **quatrième place** dans le tableau 1 et dans le tableau 2, n'est pas présente dans le tableau 4, occupe la **troisième place** dans le tableau 5, la **seconde** dans le tableau 6, et le tableau 8 dans le cadre d'une liste commune FO-CGC.

La CGT

La CGT occupe la **première place** dans les tableaux 3 et 7, la **seconde** dans le tableau 4, la **troisième** dans le tableau 1 et le tableau 10, et la **quatrième** ailleurs.

Autres organisations

Les Indépendants ou l'Union des Ingénieurs obtiennent des résultats faibles.

NDLR. L'Union des Ingénieurs est une Association selon la Loi de 1901 et qui a pour vocation de regrouper les Ingénieurs du MRU. La Bibliothèque nationale dispose, par son dépôt légal, d'un certain nombre de ses bulletins : les uns se présentent comme des bulletins techniques, consacrés à des informations professionnelles et les autres comme des bulletins administratifs consacrés aux problèmes spécifiques des Personnels.

Les 10 tableaux font apparaître :

- la présence très majoritaire de la CFTC qui occupe comme on l'a vu très souvent la première place,
- la présence de FO qui obtient des résultats significatifs mais reste à peu près stable d'une élection sur l'autre,
- la CGC est présente dans la plupart des élections mais obtient des résultats variables,
- la CGT, malgré la scission est présente dans toutes les élections répertoriées et obtient des résultats importants en voix et, pour les tableaux où nous avons eu des informations en sièges. Ce qui veut dire que la scission de F.O. n'a pas abouti, comme au Ministère des Travaux Publics pour les personnels administratifs à la quasi-liquidation de la CGT.

Point 3

La position de FO et de la CFTC

La position de FO

Nous n'avons, à la date de publication de ce Gaspe 31, trouvé aucun journal ni document de FO diffusé au MRU*. Nous publierons donc des positions de FO exprimées dans le journal « La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités ». Ce journal, qui s'exprime en parallèle à la "Tribune des Fonctionnaires de l'UGFF" porte en sous-titre "Organe du Comité interfédéral des fonctionnaires" (1).

Dans le N°1 de la Nouvelle Tribune

Extraits d'un article de Roger Lapeyre (2)

"Une position nette – Un but précis"

"Nous ne sommes pas des scissionnistes honteux ... Une partie du mouvement syndical français était làs de servir de masse de manoeuvre à un parti politique dont les intérêts électoraux et l'application d'une politique exécutant fidèlement les consignes favorables à l'expansion d'un impérialisme étranger".

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et retraités – N°1 – Mars 1948

Dans le N° 2 de la Nouvelle Tribune

Extraits d'un article de Roger Lapeyre

"Le syndicat des agents de travaux a décidé dans son ensemble de rester à la CGT . Cette décision a été immédiatement suivie de la création d'un syndicat F.O. Nos camarades auront contre eux un syndicat provisoirement bien organisé certes, mais qui a contre lui son adhésion à la CGT Kominform et à une Fédération stalinienne".

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N° 2 – Avril 1948

Dans le N° 3 de la Nouvelle Tribune (un extrait d'un article de Roger Lapeyre)

"Nos idées peuvent-elles triompher au sein de la FSM ,

"La FSM, comme la CGT- Kominform (3), a montré qu'elle n'était qu'une organisation au service d'un impérialisme d'Etat, celui de la Russie soviétique".

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N° 3 – Mai-Juin 1948

Dans le N° 4 de la Nouvelle Tribune

On trouve des propos injurieux à l'encontre des militants CGT des Préfectures à partir d'un article de l'Humanité du 21 juillet 1948.

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et retraités – N° 4 – Juillet – Août 1948

Dans le N° 5 de la Nouvelle Tribune

Dénonciation des syndicats soviétiques et de revues qui avaient publié un article du président du conseil central des syndicats soviétiques. Dénonciation de la participation d'intellectuels français au Congrès de Wroclaw (Pologne). "Une morte en sursis" Roger Lapeyre dénonce l'inféodation de la FSM à l'URSS. Dénonciation d'Alain Le Léap, qualifié notamment de crypto-stalinien, et de Pierre Lebrun(4). Dénonciation de la Fédération postale CGT et de son secrétaire général "Le national communiste Picot récidive : la CGT – Kominform est incapable d'entretenir l'action".

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N°5 - Septembre Octobre 1948

Dans le N°7 de la Nouvelle Tribune « Ce serait trop facile »

Roger Lapeyre dénonce à propos de la grève des mineurs "ceux qui exploitent la misère humaine pour servir les intérêts de leur parti et l'expansionnisme russe" et dénonce également divers dirigeants communistes notamment : Thorez et Lecoeur(5).

Article de Pierre Neumeyer "La vérité il faut la dire"

Pierre Neumeyer déclare notamment :

"Nous entendons, plus que jamais, que le syndicalisme ne soit plus un instrument au service d'un parti pour faire la politique qui lui est dictée au-delà des frontières (...). Les Le Léap et consorts peuvent signer des manifestes où ils déclarent qu'ils ne sont pas communistes, ils n'en sont pas moins responsables de couvrir sciemment cette politique qui conduit notre pays à la ruine".

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N °6-Novembre 1948

Gaspe 31

Position de FO (suite)

"Laïcité et démocratie populaire".

L'article dénonce les Etats généraux de la France laïque comme manipulés par le Parti communiste qui fait l'apologie de Staline.

Dans la rubrique "Sombres couloirs"

Dénonciation de divers responsables CGT qualifiés de crypto-communistes, et notamment Gaston Monmousseau ; dénonciation du PCF qui avait déclaré "Jamais la France ne fera la guerre à l'Union Soviétique" dénonciation du dirigeant communiste Lecoeur, dénonciation du Cartel CGT des cadres qui avait réuni des cadres des Ponts et Chaussées.

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N° 6-Novembre 1948

A l'Education nationale

FO dénonce la création d'un Comité d'action FEN-UGFF le 23 novembre 1948. Par l'intermédiaire de son courant FEN-FO, FO déclare "Le bureau de la FEN-FO met en garde les membres de l'enseignement contre le confusionnisme d'une action qui permettra au Parti Communiste d'exploiter les revendications corporatives à des fins politiques. Il déclare que si cette unité d'action avec l'UGFF continue, elle rendra impossible le maintien de la FEN-FO dans la FEN-Autonome.

Source : La Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités – N °7-Décembre 1948

Position de la CFTC du MRU

Nos sources : le journal de la CFTC diffusé au MRU

Pendant des années, comme pour la Nouvelle Tribune de FO, une partie importante des articles du journal de la CFTC du MRU est consacrée à la dénonciation de la CGT. Par ailleurs la CFTC ne manque pas d'attaquer FO, car la CFTC voit en FO un concurrent qui peut lui disputer une partie de sa représentativité.

Extraits d'un article intitulé "Notre indépendance"

"Les fluctuations de la politique viennent de placer à la tête de notre ministère un parlementaire appartenant au Mouvement Républicain Populaire. Nous tenons, à cette occasion, à réaffirmer notre position de toujours : aider notre ministère dans sa tâche, comme notre devoir a été et sera d'aider tous les ministres du MRU ; mais tenant d'une façon absolue à une stricte neutralité suivant en cela la politique d'indépendance à l'égard des partis, quels qu'ils soient, qui est notre ligne de conduite que nous présentions d'abord à M.Billoux, puis récemment encore à M.Tillon. Ce sont les mêmes propositions que nous avons présentées à M.Letourneau et pour lesquelles nous continuerons de combattre. (...) Nous ne voulons pas que, par asservissement, les intérêts de nos amis deviennent le prix d'un marchandage entre les partis et nous ; nous entendons, chaque fois qu'ils seront lésés ou menacés, nous dresser en face des responsables et faire entendre notre voix, "leur voix" et faire prévaloir leurs droits. Nous ne voulons pas devenir le rouage ou l'instrument d'un parti, aliéner ainsi nos possibilités d'action, dont nous avons plus que jamais besoin pour conserver en mains la défense de nos amis. (...) Nous entendons garder notre liberté de militants syndicalistes pour pouvoir agir efficacement ; pour cela, nous ne devons pas dépasser le cadre de notre syndicalisme chrétien (...)" -Le Conseil national du SCAMRU-

Source : SCAMRU – Juin 1947

Extraits d'un article intitulé "Noblesse oblige"

"Les syndicalistes chrétiens ont, là, un devoir impérieux : faire comprendre autour d'eux que devant les prétentions monstrueuses d'un autre syndicalisme qui est, avant tout, le serviteur d'une politique révolutionnaire, fondée sur la haine, la lutte des classes, le mépris de l'autorité et de la propriété, devant ce programme, effroyable, d'inspiration matérialiste, hostile à l'ordre social, il en est un autre, fait de mesure, d'amour et de conciliation".

Source : SCAMRU – décembre 1947

Unité d'action (Article signé R.Steff)

"La majorité des travailleurs profondément attachés au syndicalisme, proteste contre l'abandon des principes affirmés de la CGT en 1895 : et qui en faisaient la force...en dehors des écoles politiques, assurer exclusivement la défense des intérêts matériels, moraux, économiques et professionnels des salariés. (...) Dans l'article Jacques Tessier démontre l'incompatibilité de la fonction syndicale et de la fonction politique. Les événements devaient, une fois de plus, donner raison au SCAMRU ; ne venons-nous pas d'assister à un bouleversement au sein de la CGT, au très grave divorce d'une partie importante de ses principaux dirigeants, qui ont agi, non seulement de leur propre chef, mais également, car ils avaient des mandats impératifs, sous la pression des syndicats de base.

(...) Les travailleurs qui étaient enchaînés par les ordres d'un parti, et que reprenait fidèlement la CGT, ne pouvaient consentir plus longtemps à de telles atteintes à leurs libertés ; ils étaient irrités de constater les successives volte-face politiques de leur syndicat, lassés de voir leurs intérêts subordonnés à ceux d'un parti, qui se disant à tort ou à raison le premier de France, n'en prend pas moins ses directives au-delà de nos frontières. Or, si les travailleurs désirent ardemment un changement radical dans leurs conditions d'existence, ils désirent que ce changement s'opère en France et entre Français. Ce n'est pas le voyage que M.Thorez vient de faire à Moscou, ce ne sont pas des visites mondaines que certains secrétaires confédéraux de la Rue Lafayette vont faire à l'Ambassade soviétique à Paris. Ce n'est pas non plus par hasard que des mouvements de grèves générales furent déclenchés dernièrement, mais bien à la suite de la formation de Kominform, et cela est si évident que les journaux d'extrême gauche italiens ne cachaient même plus leur jeu et promettaient aux travailleurs Italiens l'appui du Gouvernement français, dès que le Parti aurait pris le pouvoir. Les travailleurs ont enfin compris que la solution ne réside pas dans le désordre, mais dans le travail et l'ordre ; les unes après les autres, les corporations ont repris le travail résistant aux mots d'ordre répétés et aux coups de force des pelotons de choc du carrefour Châteaudun (...) Source : SCAMRU – 1947 - mois non spécifié

Dans la Tribune Libre : "Prenez Garde" (Extraits)

"Aujourd'hui encore, nous devons à nouveau crier à nos amis :

"Prenez garde, le coup de force que nous prévoyons dans quelques semaines approche : dans quelques semaines les sabotages, les grèves généralisées, les défilés de masse, les manifestations avec drapeaux et slogans seront organisés et le coup de force sera enfin tenté si vous ne vous y êtes opposés à temps !

"Prenez garde : ne vous laissez pas entraîner dans les prochaines manifestations ; vous abattriez de vos propres mains, délibérément, vos espoirs et ceux de la France.

"Prenez garde, ne vous laissez pas prendre à une argumentation mensongère qui ne cherche pas votre intérêt, mais le sien propre. Prenez garde, la réussite d'un coup de force sera la fin de vos libertés d'action, d'expression et de pensée. Prenez garde, la réussite d'un coup de force sera la fin de la France, le crépuscule de vingt siècles de prospérité et de grandeur (...)".

Source : SCAMRU – Mars 1948

Extrait d'article

"Pourquoi nous n'appelons pas à la grève – Fidèles à notre tradition, nous n'avons cessé de provoquer les négociations et la consultation."

Source : SCAMRU – Septembre 1948

La CFTC dénonce FO

"Le syndicat FO en complète débandade tente une nouvelle fois de justifier sa passivité et son attitude néfaste en diffamant nos dirigeants nationaux".

"L'échec de la grève du 25 novembre est un échec pour FO et la CGT mais pas une défaite du syndicalisme authentique. Les mots d'ordre doivent venir de la base et le syndicalisme, pour accomplir sa mission de libération, doit être constructif et uniquement professionnel".

"Un militant de FO(appel implicite à rejoindre la CFTC)

"Je ne suis pas d'accord avec mon syndicat national et le désavoue pour l'action qu'il a menée dans la bataille pour le statut déclare M.Biugot secrétaire du syndicat FO du MRU des Bouches du Rhône, le 15 novembre dernier devant 150 personnes.

"Le personnel adhérent à FO s'attendait à trouver les dernières nouvelles syndicales sur la titularisation, les démarches effectuées par FO pour la révision des indices des vérificateurs comptables sous chefs comptables et contrôleurs comptables des services extérieurs et rédacteurs du service central.

"Les auxiliaires étaient en droit d'attendre des comptes rendus des démarches de FO à propos de la création du cadre complémentaire, de leur intégration dans le statut général actuellement en cours.

"C'est mal connaître FO. Ce qui semble être le souci primordial de cette organisation est, après la division des agents, la polémique et plus particulièrement la polémique diffamatoire"(...).

Source : SCAMRU - Décembre 1949

Physionomie du mois - Extraits

"Une fois de plus FO a trahi la classe ouvrière. Depuis sa fondation, nous sommes habitués au MRU à juger l'action néfaste de cette centrale syndicale. Les Français n'ont pas la mémoire courte qu'ils aient oublié l'attitude de FO lors de la discussion des indices des temporaires et plus récemment lors du statut des techniciens (...). Là, les dirigeants, et les adhérents de FO désavouent leur syndicat national. Ailleurs, c'est toute la section FO qui démissionne et adhère en bloc au SCAMRU. De toute part, nos délégués nous signalent des adhésions massives. Ecueurés par la politique officiellement reconnue de la CGT, décus par les trahisons successives de FO, les agents viennent vers nous, SEUL SYNDICAT ENCORE LIBRE (...).

Le secrétaire général du SCAMRU- Raymond MOIE

Source : SCAMRU - Décembre 1949

Une position de la direction nationale du Syndicat CFTC du MRU (Extraits)

"Le conseil national du SCAMRU réuni à Paris les 11 & 12 janvier 1951 saisi des propositions de la CGT en vue de l'organisation d'une journée nationale revendicative, après avoir délibéré constate que : La CGT n'est plus un organisme indépendant ; les attitudes excessives et contradictoires de la CGT sont dictées par des considérations exclusivement politiques ; les revendications diffusées par les journaux bulletins et tracts trahissent des motifs politiques qui n'ont rien à voir avec les intérêts professionnels des travailleurs ».

"Regrette de ne pouvoir réaliser une unité plus large pour faire aboutir les revendications des travailleurs ; décide de ne pas participer à la réunion organisée par la CGT, de ne plus avoir de relations avec le syndicat CGT du MRU tant que son orientation ne sera pas redevenue exclusivement professionnelle". Source : SCAMRU Février 1951.

Notes sur le Point 3

(1)

Ce comité rassemble les organisations FO scissionnistes de la CGT. Le premier numéro est daté du 2 mars 1948. Le rédacteur en chef est Roger Lapeyre, antérieurement secrétaire général de la Fédération CGT des Travaux Publics et des Transports et passé à FO (1). Comme on le verra la position de FO peut paraître paradoxe : ce syndicat se présentait à la scission - et se présente toujours – comme purement syndical et comme apolitique. En fait, les numéros de la Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités comportent des développements importants anti-CGT et anti-communistes. Pour ne pas lasser le lecteur par des propos répétitifs, nous avons limité les extraits de la Nouvelle Tribune à la période du N°1 (Mars 1948) au N° 16 (Novembre décembre 1949). Nous avons consulté la Nouvelle Tribune des Fonctionnaires et Retraités à la Bibliothèque Nationale (dépôt légal des publications). Depuis la scission de 1947-1948, les rapports entre FO et la CGT ont évolué progressivement. A ce jour le débat porte désormais sur la stratégie et la pratique syndicale, la conduite des luttes et non plus sur la dénonciation d'appartenance(s) politique(s) ou de manipulation(s).

(2)

Roger Lapeyre (1911-1991)

Ingénieur des Travaux publics de l'Etat, il est généralement qualifié d'anarcho-syndicaliste. Il a participé au Groupe «La révolution prolétarienne» qui a repris son activité après la Libération. Dans ses articles de la Nouvelle Tribune des Fonctionnaires, il condamne à la fois l'impérialisme américain et l'impérialisme soviétique. Toutefois il réserve ses attaques - extrêmement virulentes- aux communistes et à la CGT. Après avoir été à la Libération secrétaire général de la Fédération CGT des Travaux publics, il devient, à la scission, secrétaire général de la Fédération des Travaux Publics et des Transports FO de 1948 à 1977 et secrétaire du Comité interfédéral des fonctionnaires FO. Il a été également membre de la Commission exécutive de la Confédération FO de 1948 à 1960. A noter que les amis de force ouvrière ont constitué à l'automne 1946 une direction nationale avec Bothereau, Bouzanquet, Neumeyer et Lapeyre pour "reconquérir" la CGT, donc bien avant la scission effective.

(3)

Kominform

Le Kominform qui fonctionne de 1947 à 1956 est en principe seulement un bureau d'information des partis communistes et n'a pas les prérogatives de l'Internationale Communiste (Komintern) dissoute. En pratique il permet au Parti communiste de l'URSS de « suivre » les Partis communistes des divers pays.

(4)

Pierre Lebrun

Pierre Lebrun, secrétaire de la CGT à l'époque du V^o Plan par le « contre Plan » de la CGT qu'il proposait. Ce projet avait trouvé un consensus au niveau du mouvement syndical, des enseignants, des jeunes agriculteurs et d'une partie des Associations familiales. Désavoué par la majorité du Bureau Confédéral, il retire son projet.

(5)

Auguste Lecoeur 1911-2001

Mineur, membre du PCF en 1927, commissaire politique en 1937 auprès des Brigades Internationales il fait parti de la direction clandestine du PCF. Il est un des dirigeants de la grève des mineurs du Bassin du Nord/Pas de Calais. Membre du Secrétariat du PCF, il entre en conflit avec le PCF dont il est exclu en 1954.

Votre site

NE RESTEZ PAS ISOLÉ

Gaspe n°31

Mémoire du syndicalisme

1944 - 2004

www.snptas-cgt.org

Statuts...

Revendications..

Grands dossiers...

Sécu - Retraites...

SNPTAS-CGT

Décentralisation

Actualités

Info. pratiques



**Un site internet de débat
large et ouvert
d'information sociale
et professionnelle**